

## **Directives de consommation pour les voitures: L'UE nous indique la marche à suivre**

Berne, janvier 2009. **auto-suisse pense que tant le système de bonus/malus** proposé par la Commission du Conseil des Etats que l'idée des crédits d'émissions négociables, **préconisée par les milieux écologistes, sont** inadéquats pour baisser les émissions de CO2 des automobiles. Ce n'est pas seulement parce qu'elles sont inefficaces et engendrent des travaux administratifs élevés que l'Association des importateurs suisses d'automobiles s'oppose résolument aux propositions présentées, mais aussi et surtout parce qu'elles manquent totalement de transparence pour les acheteurs d'automobiles et laissent plus de questions ouvertes qu'elles ne **fournissent de réponses.**

auto-suisse préconise une solution qui semble logique: s'aligner sur les objectifs de réduction décidés par l'UE en décembre 2008. Elle s'engagera pour que l'on prenne suffisamment en considération le «cas particulier de la Suisse» (topographie, proportion en dessous de la moyenne des voitures diesel en raison du prix du diesel à la colonne, grande proportion de véhicules à traction intégrale). L'UE oblige les fabricants d'abaisser d'ici à 2015 la consommation moyenne de CO2 (donc la consommation de carburant) des voitures neuves à 130 g/km et d'ici à 2020 à 95 g/km; si les groupes d'automobiles n'atteignent pas cet objectif, ils risquent des amendes. Pour accélérer la modernisation du parc de véhicules, qui est très souhaitable pour des raisons de protection de l'environnement, auto-suisse souhaite que ces amendes n'alimentent pas la caisse générale de la Confédération, mais soient affectées à la mise à la ferraille des voitures âgées de plus de 13 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter :

Andreas Burgener  
Directeur

Tél: 031 306 65 65  
E-Mail: a.burgener@auto-schweiz.ch